

ACCUEILLIR UN ÉLÈVE DE COLLÈGE



pour son stage de découverte
de l'entreprise

Le groupe Casino s'engage à faciliter l'orientation professionnelle des collégiens par la découverte d'entreprise et les stages découverte de 3ème.

Il est signataire de la Charte « d'engagement des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'Education » et membre fondateur de l'association « Le Réseau » qui permet chaque année à plus de 200 collégiens et lycéens des zones d'éducation prioritaire de découvrir les métiers du groupe Casino.

Rendre l'entreprise plus accessible, accueillir, accompagner, donner envie, guider vers le premier emploi fait partie de notre ADN en tant qu'employeur engagé et responsable.

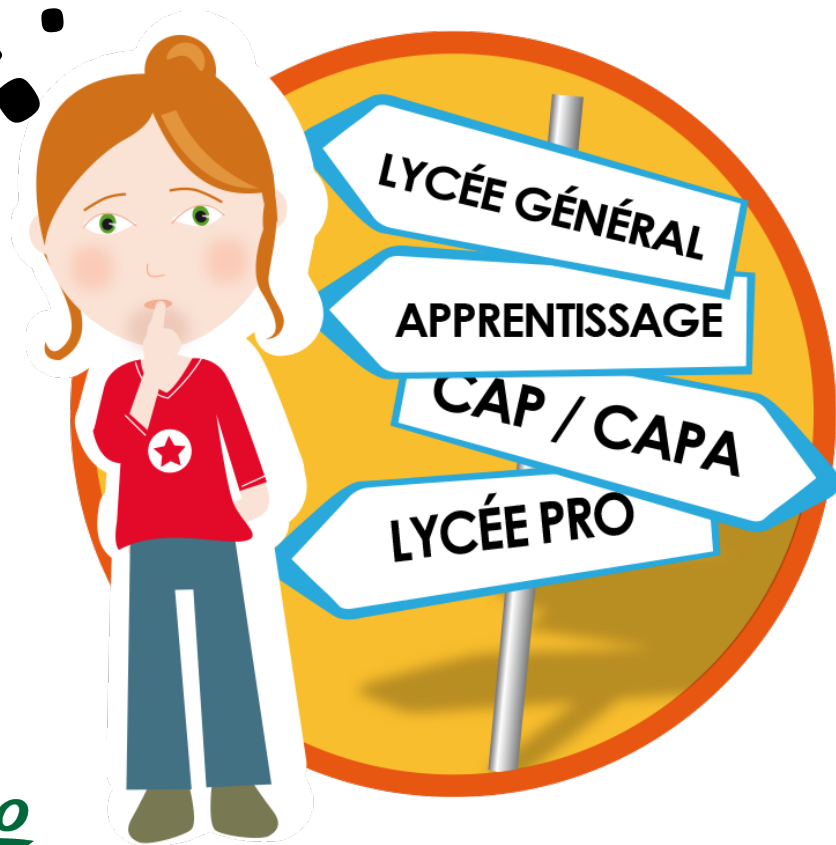
**Vous êtes, au quotidien,
localement, les premiers
ambassadeurs
de cet engagement !**

Les entreprises signataires de la charte s'engagent à :

- participer à la promotion de l'égalité des chances dans l'éducation par des actions concrètes, dans leur entreprise, telles que :
 - tutorat, parrainage, création de bourses, soutien scolaire afin d'apporter un soutien complémentaire pendant leurs études aux élèves et aux étudiants,
 - découverte des métiers et de l'environnement professionnel, accueil des élèves, des étudiants et des enseignants afin de leur permettre de mieux appréhender le monde de l'entreprise et de ses métiers et faciliter l'orientation des élèves et des étudiants,
 - recrutement de jeunes diplômés issus des territoires défavorisés,
- ouvrir ces actions à tous, sans distinction d'origine, de religion, de sexe, de handicap ou d'orientation sexuelle ;
- respecter les règlements et la législation relative à l'accueil des jeunes, notamment des mineurs, en entreprise et de garantir le caractère laïque et non politique des actions ;
- informer les collaborateurs des dispositions et de l'esprit de la présente charte ;
- accepter de bénéficier d'une promotion et d'une communication de leurs initiatives et être sollicitées par les établissements d'enseignement scolaires et universitaires, ainsi que par des entreprises intéressées par leur démarche.



???



1

Une étape importante pour l'orientation

Voie générale et technologique, voie professionnelle, la **classe de 3ème est une étape importante dans les choix des jeunes.**

Leur décision engagera l'année à venir, mais aussi les années suivantes !

Chaque collégien suit un stage obligatoire, il peut être guidé dans ses recherches par le professeur principal, le Conseiller Principal d'Education. L'entourage constitue aussi une aide précieuse.

Ce stage est très souvent le **premier contact du jeune avec l'entreprise.**

2

Des objectifs précis et partagés

Pour le jeune accueilli

- ⊙ Découvrir le fonctionnement d'une entreprise, son organisation, ses activités...
- ⊙ S'informer sur les différents métiers (confronter l'image à la réalité).
- ⊙ Intégrer les règles de vie de l'entreprise (ponctualité, politesse, rigueur...).

Pour le tuteur «entreprise »

- ⊙ Sensibiliser le jeune à l'environnement économique et professionnel.
- ⊙ Faire découvrir le fonctionnement de notre entreprise, son organisation, ses métiers, les rythmes de travail...
- ⊙ Partager son expérience, son parcours, mais aussi son quotidien. Donner envie !
- ⊙ Détecter de futurs alternants.



Je vais te présenter notre équipe. Tu peux poser des questions aussi souvent que tu le souhaites, à chacun d'entre nous...

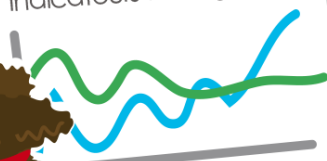


Chiffres d'affaires magasin

lundi :
mardi :
mercredi :
jeudi :
vendredi :

+

Indicateurs stratégiques



Whaouh !
C'est que....
Euh !
C'est assez impressionnant...

3

Les différentes étapes pour un stage de découverte réussi

Le premier contact avec le jeune

- ⊙ Il doit être bienveillant et chaleureux.
- ⊙ Il faut garder à l'esprit que le jeune est inexpérimenté et qu'il n'a jamais fait d'entretien et encore moins de CV. Il est impressionné et c'est bien normal.
- ⊙ Lors de cet échange, il convient surtout de s'intéresser au sérieux, au dynamisme du jeune, à sa volonté de bien faire les choses.
- ⊙ Il convient de signer la convention de stage entre les 3 parties (le jeune, le collègue et l'entreprise).

3

Les différentes étapes pour un stage de découverte réussi

Pendant la durée du stage : accueillir et accompagner

- ⊙ Mettre en place un **accueil personnalisé et rassurant** : présentation à l'équipe, petit mot de bienvenue affiché en salle de pause, planning des activités prévues, tenue et badge...
- ⊙ **Présenter au jeune l'entreprise** : journal d'entreprise, films et vidéos présents sur votre Intranet...
- ⊙ **Présenter les règles de travail**, d'organisation et de sécurité de votre établissement, expliquer les termes professionnels utilisés.
- ⊙ **Garder à l'esprit les objectifs du stage (la découverte) et proposer des activités en rapport**. Alternier les temps d'observation, la participation à des tâches simples.
- ⊙ **Prévoir un point de début et de fin de journée**.
- ⊙ **Suivre et évaluer** la progression professionnelle du stagiaire, en restant disponible et à l'écoute pour répondre aux différentes questions.
- ⊙ Assurer la liaison avec le tuteur référent du collègue.



N'hésites pas
à nous
recontacter
si tu as besoin
de plus
d'informations
pour ton
rapport de
stage



3

Les différentes étapes pour un stage de découverte réussi

En fin de stage : faire le point ensemble, évaluer

Accompagner le jeune pour la réalisation de son rapport de stage (remise de documents, photos...).

Réaliser avec le jeune un bilan à l'issue du stage, formalisé sur le support en possession du jeune.

L'informer des dispositifs existants au sein du Groupe en matière d'accompagnement vers le premier emploi (site Web, FanPage Facebook...).

Partager avec votre interlocuteur RH de proximité les profils des jeunes qui auraient retenu votre attention et auraient manifesté un intérêt marqué pour nos métiers.

4

Pour aller plus loin

Nous avons souhaité vous proposer ici quelques éléments de compréhension complémentaires sur les différentes étapes d'orientation.

Les différentes classes d'orientation en collège

Des parcours individualisés dès la classe de 4ème (Attention, ces parcours sont maintenus dans l'attente d'un nouveau cadrage).

Les parcours individualisés s'adressent à des élèves volontaires **âgés d'au moins 14 ans**. Pour les périodes de découverte des métiers et des formations, les jeunes sont accueillis en entreprise, en lycée professionnel, en lycée agricole ou en centre de formation d'apprentis (CFA).

Deux types de dispositifs sont proposés :

- ⊙ **Une alternance légère,**
le module d'alternance, qui propose aux jeunes un parcours personnalisé d'environ 1/2 journée par semaine pendant laquelle ils approfondissent leur parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF). Le reste de la semaine ils restent dans leur classe et leur emploi du temps ne change pas.

- ⊙ **Une alternance renforcée,**
l'atelier de découverte des métiers et des formations. Pendant 4 à 7 semaines, les élèves quittent temporairement leur classe pour suivre un atelier. Ils partagent alors leur temps entre la découverte des métiers d'une part et les enseignements qui leur permettront d'acquérir le "socle commun de connaissances et de compétences", c'est-à-dire le niveau que tout élève doit avoir à la fin de la scolarité obligatoire.

Choix de l'orientation et poursuite d'études

Les périodes de découverte des métiers et des formations permettent aux collégiens de mieux préparer leur orientation avec l'établissement et leur famille.

A l'issue du dispositif en alternance, les élèves peuvent poursuivre leurs études.

- ⊙ **Classe de 3ème générale.**
- ⊙ **Classe de 3ème préparatoire aux formations professionnelles, Prépa Pro (souvent en lycée Pro)**

Découverte des métiers et des formations (6 h hebdomadaires) : visites, séquences d'observation, initiation aux activités professionnelles, stages d'initiation ou d'application. Au moins deux domaines professionnels sont abordés, les élèves découvrent les établissements d'enseignement professionnel et les entreprises (réservé exclusivement aux élèves de 15 ans révolus.).

- ⊙ **3ème DP3 option facultative de 3 h à la classe de 3ème.**
C'est une initiation générale aux réalités du monde économique et professionnel. Par le biais d'activités concrètes et décloisonnées (interviews de professionnels, visites d'entreprises...), le jeune ira à la découverte des métiers, des établissements, des activités, des environnements de travail... Cette option est ajoutée à la liste des enseignements facultatifs déjà proposés aux élèves (langue vivante étrangère ou régionale, latin, grec).
- ⊙ **3ème DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance).**
Le DIMA permet aux collégiens, âgés de 15 ans révolus, de "découvrir un ou plusieurs métiers par une formation en alternance tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

Lieux où le collégien peut effectuer son stage

S'il a 14 ans révolus :

⊙ *dans les entreprises, associations, administrations, établissements publics, collectivités territoriales.*

S'il est âgé de moins de 14 ans, nous n'avons pas le droit d'accueillir un jeune

Les durées de stage

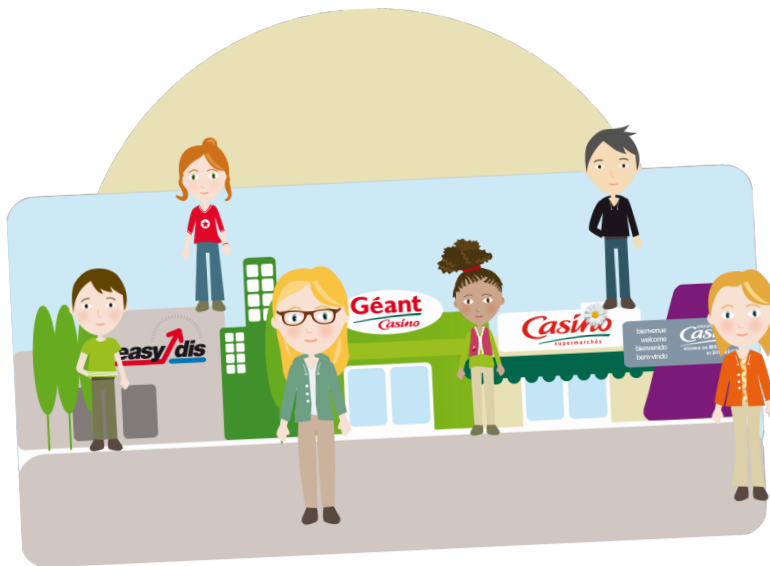
3ème générale : 1 semaine de stage sur la base de 35H de découverte

3ème DP3 : 1 semaine au total comprenant 1 ou 2 stages courts.

3ème DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance) : 8 à 18 semaines au plus.

Elles sont encadrées par un tuteur. Les périodes en classe et en entreprise sont alternées. Durant les stages, l'élève demeure sous statut scolaire et relève de la responsabilité du directeur du CFA.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre disponibilité,
permettant de rapprocher école et entreprise !



Accueillir, accompagner, faire grandir est notre engagement.
Vous en êtes les premiers ambassadeurs

LeRéseau

National des Entreprises pour l'Égalité
des chances dans l'Éducation Nationale



GRUPE
Casino
NOURRIR UN MONDE
DE DIVERSITÉ